



Ouagadougou, le

29 JAN 2020

Communiqué n°2020 - 100013 /MESRSI/SG/U-JKZ/P

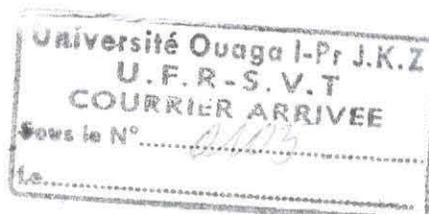
**Portant recrutement d'étudiants en Master pour le compte du département
de Biochimie-Microbiologie de l'UFR Sciences de la Vie et de la Terre
(UFR/SVT) - Session 2019-2020**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au sein de l'UFR/SVT, **dans le Département de Biochimie - Microbiologie (DBM)**, le recrutement d'étudiants pour la formation en Master au titre de l'année académique 2019-2020. Le nombre de place disponibles par filière est réparti ainsi qu'il suit :

N°	INTITULE DU MASTER	Nombre de places
1	Agrotechnologie et Génie Biochimique des Procédés Alimentaires (AGPA)	15
2	Biochimie et Valorisation des Substances Naturelles (BioVals)	20
3	Biologie et Génétique Moléculaire Appliquées (BIOGEMA)	25
4	Biotechnologie Microbienne et Cellulaire (BMC)	25
5	Industrie Agroalimentaires (2IA)	25
6	Microbiologie et Technologie Alimentaire (MTA)	25
7	Nutrition Humaine et Toxicologie Alimentaire (NHTA)	25
Total		160

CONDITIONS D'ADMISSION

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'une Licence en sciences biologiques ou tout autre diplôme reconnu équivalent par le CAMES. Les candidats seront présélectionnés en fonction du nombre de places disponibles pour chaque Master après examen de leur dossier. L'admission finale se fera à l'issue d'un entretien des candidats présélectionnés avec la commission de sélection prévue à cet effet.



DUREE DE LA FORMATION

La formation en Master dure quatre semestres universitaires (M1 = S1 & S2 ; M2 = S3 & S4). Les cours sont répartis par unités d'enseignement (UE).

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature est composé de :

- une demande manuscrite non timbrée, adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO et mentionnant clairement l'intitulé du Master sollicité ;
- un acte de naissance (original ou une copie certifiée conforme) ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae dûment daté et signé par le candidat ;
- les photocopies légalisées des diplômes à partir du baccalauréat et des relevés de notes de licence ou de Master I ;
- une lettre de motivation ;
- Une autorisation d'inscription pour les salariés.

COUT DE LA FORMATION

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter de frais d'inscription et de formation. Les frais d'inscription annuelle sont de quinze mille (15 000) francs CFA pour les étudiants sous régime étudiant, cinquante mille (50 000) francs CFA pour les étudiants sous régime salarié et de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour les étudiants hors zone UEMOA. Les frais de formation sont de cinq cent mille (500 000) francs CFA payables lors de l'inscription en M2 (S3 et S4) pour tous les étudiants.

DEPOT DES DOSSIERS ET SELECTION DES CANDIDATS

Le dépôt des dossiers a lieu au **secrétariat de la Directrice Adjointe de l'UFR-SVT**, du **lundi 27 Janvier au vendredi 7 février 2020**, de **8 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures du lundi au vendredi**. Les résultats des présélections seront disponibles le lundi 17 février 2020 par affichage suivis d'un chronogramme de déroulement des entretiens avec les commissions spécialisées. Le début des cours est prévu le 1^{er} Mars 2020 au plus tard.


Le Président

Pr Rabliou CISSE
*Chevalier de l'Ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes Académiques*